NEWSLETTER 30 Victoire contre une antenne à Genève

ACTUALITÉS

SOMMAIRE:

- Victoire juridique importante à Genève contre des antennes 5G!
- Fronde contre une antenne 5G à Vésenaz juste à côté d'une école
- Grand Conseil genevois: questions urgentes sur les antennes 5G
- Un rapport français préconise l'interdiction des écrans et smartphones chez les enfants
- Évènement « Ondes sous haute tension » du 8 mars à Martigny : découvrez la vidéo de toutes les conférences

Victoire juridique importante à Genève contre des antennes 5G

L'un des dossiers que nous suivons a obtenu un arrêt favorable en 2^{ème} instance, démontrant des erreurs techniques de l'opérateur, qui ont elles-mêmes « échappé » à l'organe de contrôle genevois (SABRA) ! Consultez le jugement

Pour l'instant, nous ne savons pas si l'opérateur va faire recours auprès du Tribunal fédéral (TF). Nous vous en dirons davantage sur ce jugement lors de notre prochaine Newsletter, notamment en quoi cette décision peut faire jurisprudence dans d'autres dossiers.

Sans l'engagement d'experts neutres et indépendants, ces erreurs n'auraient pas pu être mises en exergue! Cet état de fait se confirme dans d'autres dossiers en cours.

Actuellement, nous avons une dizaine de recours qui nécessitent l'engagement d'experts et d'avocats, afin d'assurer leur réussite. Deux d'entre eux iront certainement prochainement au TF.

Nous avons besoin de fonds pour soutenir ces dossiers et leurs recourants.

Merci d'avance pour votre générosité.

Nous vous remercions d'avance pour votre solidarité! Tous dons, petits ou grands, ont leur importance.

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève Bulletin de versement et QR code

Fronde contre une antenne 5G à Vésenaz juste à côté d'une école

En juillet 2023, notre association informait les habitants de Collonge-Bellerive d'une mise à l'enquête au Chemin de la Californie 32-34, pour la construction d'une nouvelle installation de téléphonie mobile incluant 9 antennes (4G/5G).

La réaction des riverains ne s'est pas fait attendre et plus d'une centaine d'entre eux se sont réunis pour s'opposer au projet. Contre toute attente, l'Office des autorisations de contrôle (OAC) <u>a refusé la demande de Swisscom</u> en octobre 2023 pour des raisons de hauteur du mât excessive et d'esthétisme, ce que l'opérateur a ensuite contesté par un recours.

Le mât étant prévu à proximité d'une école primaire, d'une place de jeu et d'habitations, découvrez l'article de 20minutes du 25 avril donnant la parole aux habitants et leurs préoccupations au niveau sanitaire.

Consultez l'article

Grand Conseil genevois: questions urgentes concernant les modifications « mineures » d'antennes en 5G, sans mise à l'enquête

Informé de l'arrêt de la Cour de justice obtenu par notre association face au Conseil d'État, abrogeant les articles 5 et 6 du RPRNI, l'élu Guy Mettan a posé des questions urgentes au Grand Conseil genevois sur ce sujet le 26 mars dernier.

Ces questions demandent principalement pourquoi est-ce que le Conseil d'État est revenu sur le moratoire de 2019 et a privé les riverains de droit de recours en choisissant l'option 2 du DTAP, et non l'option 1 requérant une mise à l'enquête pour toute modification, et comment les contrôles sont effectués.

Nous vous tiendrons au courant de toute réponse de la part du Grand Conseil. **Consultez le document**

Un rapport d'experts français préconise l'interdiction des écrans et smartphones chez les enfants

Fin avril, un rapport français réalisé par une commission d'experts (neurologues, pédopsychiatres, professeurs, etc.), qui a audité plus d'une centaine d'experts et de professionnels, recommande d'interdire l'usage des écrans et des téléphones portables aux enfants de moins de 3 ans, et de les limiter fortement pour les 3 à 6 ans. Les experts préconisent aussi l'interdiction du smartphone jusqu'à 11 ans !

Ce rapport, requis par l'État français et repris depuis par les plus grands médias du pays, met notamment en exergue :

- Les stratégies de captation de l'attention utilisées par les industriels, qui développent des produits aux composantes « addictogènes », voire contrôlantes, au point où les enfants sont devenus des « marchandises »;
- Des problèmes de santé (manque de sommeil, myopie, obésité, difficultés d'apprentissage, etc.);
- La nocivité des réseaux sociaux, qui sont considérés comme des facteurs de risques de dépression et d'anxiété chez les jeunes ;
- Le niveau alarmant d'exposition des enfants à des contenus pornographiques et violents.

La commission d'experts encourage aussi les parents à réapprendre à jouer avec leurs enfants et à favoriser les interactions humaines, les activités relationnelles et artistiques, et à passer plus de temps en extérieur.

Voir la vidéo et consulter le rapport

Évènement « Ondes sous haute tension » du 8 mars 2024 à Martigny : découvrez la vidéo de toutes les conférences

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à cet évènement exceptionnel sur le sujet des ondes électromagnétiques, il est dès à présent possible de visionner l'ensemble des conférences sur le lien suivant : Voir la vidéo

3 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

26.04.24 Consultez le lien Chemin de la Gravière 4, Genève-Plainpalais

22.04.24 Consultez le lien Chemin des Pléiades 5, Genève-Plainpalais

17.04.24 Consultez le lien Route de l'Aéroport 21, Grand-Saconnex

14 NOUVELLES AUTORISATIONS

- 13.05.24 Consultez le lien Rue des Pâquis 8, Genève-Cité
- **07.05.24** Consultez le lien Route de Veyrier 49, Carouge
- **07.05.24** Consultez le lien Route de Chêne 74, Genève-Eaux-Vives
- 07.05.24 Consultez le lien Rue de la Faïencerie 5, Carouge
- **02.05.24** Consultez le lien <u>Rue Guye 4, Genève-Petit-Saconnex</u> (**NB.** Cette autorisation a été publiée le 29.01.2024 et semble relancée suite à une modification de la fiche de données spécifiques)
- 02.05.24 Consultez le lien Rue du Prieuré 19-21, Genève-Cité
- 23.04.24 Consultez le lien Avenue de Champel 26, Genève-Plainpalais
- **18.04.24** Consultez le lien Chemin du Jonc 6A, Meyrin
- 09.04.24 Consultez le lien Chemin du Bac 13, Lancy
- **08.04.24** Consultez le lien Voie des Traz 20, Grand-Saconnex
- **04.04.24** Consultez le lien Rue du 31-Décembre 47, Genève-Eaux-Vives
- **02.04.24** Consultez le lien Chemin de Bonvard 67, Choulex
- 25.03.24 Consultez le lien Chemin Colladon 26, Genève-Petit-Saconnex
- **25.03.24** Consultez le lien Boulevard des Philosophes 16, Genève-Plainpalais

NOS PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES

Depuis début 2021, suite à la modification de l'ORNI de décembre 2021, 253 dossiers ont été autorisés.

De septembre 2019 à décembre 2023, nous nous sommes occupés de 262 mises à l'enquête, dont 137 nouveaux mâts (!) uniquement sur le canton de Genève.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi 49 dossiers en 1^{ère} instance, et **depuis 2023**, 10 dossiers en 2^{ème} instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI

que nous avons gagné et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis plus de deux ans.

Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin de bénévoles

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était **100% bénévole**. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent administrativement, afin de pouvoir continuer à atteindre nos objectifs, **nous avons dû engager un secrétaire à 50%** pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement des dossiers, qui devenait impossible à gérer de manière bénévole depuis plusieurs mois.

Nous avons aussi besoin de renforcer notre petite équipe par des bénévoles sur le terrain, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles ayant des compétences informatiques, juridiques et techniques (ingénieurs, physiciens, techniciens, etc.).

Pour l'ensemble nous avons besoin de soutien financier sous la forme de dons réguliers (mensuels ou trimestriels), même à travers de petits montants, afin de pouvoir assurer l'engagement mensuel de notre secrétaire et nos principaux frais de fonctionnement (site, mails, courriers, téléphone, informatique).

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G Moratoire pour la Suisse Case postale 24 - 1223 Cologny

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève Bulletin de versement et QR code

Contactez-nous par mail: info@5gmoratoirepourlasuisse.ch

Site: https://5gmoratoirepourlasuisse.ch/

Pour vous désinscrire : <u>news@5gmoratoirepourlasuisse.ch</u>